



Réunion du 29 avril 2019

Président : M. BOUGUERRA Momo

Présents : MM. CHEUCLE Christian, GRAND René.

IMPORTANT

TOUTES LES RENCONTRES DE CHAMPIONNAT PREVUES DURANT LES WEEK ENDS DU 19 et DU 26 MAI SE DEROULERONT LES DIMANCHES. CES DEUX DERNIERES JOURNEES DE CHAMPIONNAT DOIVENT SE DEROULER LE MEME JOUR (Règlements Généraux du District).

COURRIERS RECUS

Ville de St Etienne : concerne votre demande pour le mercredi 1er mai.

OMS de Firminy : planning des terrains semaine 18.

Fc St Etienne : concerne votre demande pour les matchs en D4 et D1 du dimanche 28 avril.

St Anthème : concerne votre changement de terrain pour le dimanche 28 avril en D5 Poule A.

La Métare : concerne le changement de terrain du dimanche 28 avril en D2 Poule S : Janon 1 synthétique au lieu de Janon 2 herbe.

Champdieu Marcilly : concerne votre forfait du dimanche 28 avril en D5 Poule A.

Fc Bourguisan : concerne votre match en D2 Poule S du samedi 27 avril.

La Fouillouse : concerne votre match du dimanche 28 avril en D5 Poule A : absence de votre adversaire.

Luriecq : concerne votre forfait en D5 Poule B du dimanche 28 avril.

M. R. LEBLANC (arbitre) : concerne votre erreur de manipulation FMI : soyez plus vigilant à l'avenir.

Astrée : concerne le forfait de votre adversaire en D5 Poule A du 27 avril.

AVIS AUX CLUBS

Suite au troisième forfait de l'équipe de ST JUST ST RAMBERT, en D5 Poule B, celle-ci est déclarée forfait général. Les équipes de la poule sont priées d'en prendre bonne note.

Le match n°50668.2, en **D4 Poule A, NEULISE ST MARCEL 2 - ASTREE**, se déroulera le **dimanche 5 mai à 15h** sur le complexe sportif de Neulise. Les équipes et l'arbitre sont priés d'en prendre bonne note.

Le match N°51007.2, en **D5 Poule C, ABH 1 - ST VICTOR SUR LOIRE 1**, se déroulera le **dimanche 19 mai à 15h**, sur le stade E. PIOTEYRY à ST BONNET LES OULES. Les équipes et l'arbitre sont priés d'en prendre bonne note.

Le match N°50629.2, en **D4 Poule D, L'HORME 1 - VILLARS 3**, se déroulera le **dimanche 5 mai à 15h**, sur le stade C. ESCOT à L'Horme. Les équipes et l'arbitre sont priés d'en prendre bonne note.

Suite à la décision de la Commission des Règlements (match à rejouer), le match n°50921.2 du 07/04/19, en **D5 Poule B, CHAZELLES 3 - BOEN TRELINS 2**, se déroulera le **dimanche 5 mai à 15h**, sur le stade Jeanne d'Arc de Chazelles sur Lyon. Les équipes et l'arbitre sont priés d'en prendre bonne note.

INFORMATION AUX CLUBS

Pour toute demande de changement, report de match, inversion, il nous faut **impérativement l'accord des deux clubs**.

Les demandes doivent nous être adressées **IMPERATIVEMENT 15 jours avant la date du match**, sinon les demandes seront hors délai et il n'y aura aucune dérogation.

Pensez à faire votre demande par le biais de « footclubs » : modification de match.

- Tous les dirigeants, responsables de l'utilisation de la tablette lors des matches, sont priés de prendre en photo tous les éléments nécessaires pour l'officialisation du résultat du match : composition des équipes, sanctions disciplinaires et des blessures. Ceci afin de préméditer un éventuel dysfonctionnement ou une panne de la tablette.